



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 8 JUIN 2016

L'an deux mil seize, le huit juin à vingt heures trente,
Les membres du comité syndical du Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud se sont réunis à la salle du Jardin Public au Groupe Milon à SEGRE
sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le 1^{er} juin 2016 par Monsieur Joël RONCIN, et sous sa présidence.

COMMUNE	TITULAIRE					SUPPLEANT				
	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ANDIGNE	DAILLEZ Alain	Délégué		*		LAMBERT Ingrid	Déléguée			*
ARMAILLE	MAHOT Marcel	Délégué			*	GAULTIER Bernard	Délégué			*
AVIRE	JAMES Marie-Agnès	Vice-présidente S.B.O.S.	*			GASTINEAU Christophe	Délégué		*	
BOUILLE MENARD	COLAS Laurent	Délégué			*	LAMBERT Thierry	Délégué			*
BOURG L'EVEQUE	BOURGET Boris	Délégué		*		MEHAY Didier	Délégué			*
BRAIN SUR LONGUENEE (ERDRE EN ANJOU)	DUBOSCLARD Hervé	Délégué		*		WEITZ Anne	Déléguée			*
CARBAY	Van der SCHAEGH Bernard	Délégué			*	BERNIER Patrice	Délégué			*
CHALLAIN LA POTHERIE	FAURE Dominique	Délégué			*	DUMONT Eugène	Délégué		*	
CHAMBELLAY	ROULLOIS Vincent	Délégué	*			TEMPLIER Aurélien	Délégué		*	
CHATELAIS	HUREL Philippe	Délégué	*			GRÖSCHNER Birgit	Déléguée		*	
CHAZE HENRY	MOREL Maryline	Déléguée	*			MOREL Daniel	Délégué	*		
CHAZE SUR ARGOS	SAGET Bertrand	Vice-président S.B.O.S.	*			VITOUR Cyril	Délégué			*
COMBREE	MONNIER Jérémie	Délégué			*	PASSELANDÉ Jacques	Délégué			*
GENE (ERDRE EN ANJOU)	FREULON Stéphane	Délégué	*			JOUBERT Jean-Paul	Délégué		*	
GREZ NEUVILLE	AUBERT Mickaël	Délégué		*		BARANGER Maxime	Délégué	*		
GRUGE L'HOPITAL	DELAHAYE Christian	Vice-président S.B.O.S.	*			POINSON Arthur	Délégué		*	
JUIGNE DES MOUTIERS	VIAUD Alain	Délégué		*		GUENARD Jérôme	Délégué			*
L'HOTELLERIE DE FLEE	BEAUCHET Mélanie	Déléguée		*		CROCHETET Benoît	Délégué			*
LA CHAPELLE HULLIN	ALUSSE Didier	Délégué			*	LIOPE Jacky	Délégué			*
LA CHAPELLE SUR OUDON	BEAUMONT Jean-Pierre	Délégué			*	JAMET Guillaume	Délégué			*
LA FERRIERE DE FLEE	PERROIS Christian	Délégué	*			GAUGAIN Atimad	Déléguée		*	
LA JAILLE YVON	LEBRETON Bruno	Délégué			*	LANOUE David	Délégué			*
LA POUEZE (ERDRE EN ANJOU)	PORCHER Philippe	Délégué			*	BARBOT Jean-Yves	Délégué			*
LA PREVIERE	GAULTIER Denis	Délégué	*			FRANCOIS Didier	Délégué			*
LE BOURG D'IRE	BOULTOUREAU Hubert	Vice-président S.B.O.S.	*			GEMIN Yannis	Délégué			*
LE LION D'ANGERS	SAULOUP Hugues	Délégué	*			DAVID Arnaud	Délégué			*
LE TREMBLAY	GOHIER Patrick	Délégué			*	CADEAU Stéphane	Délégué			*
LOIRE	HAMARD Benoît	Délégué			*	GAUDIN Jérôme	Délégué		*	
LOUVAINES	LARDEUX Dominique	Délégué		*		GAUTIER Jérôme	Délégué		*	
MARANS	SEJOURNE Serge	Délégué	*			BOUE Gilbert	Délégué			*
MONTGUILLON	RONCIN Joël	Président S.B.O.S.	*			GELU Daniel	Délégué			*

COMMUNE	TITULAIRE					SUPPLEANT				
	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
MONTREUIL SUR MAINE	RICHARD Noël	Délégué	*			VIGNAIS Vincent	Délégué			*
NOELLET	DUPONT Sylvain	Délégué		*		SUREAU Anita	Déléguée			*
NOYANT LA GRAVOYERE	DUMONT Jean-Yves	Vice-président S.B.O.S.	*			BESNIER Michel	Délégué	*		
NYOISEAU	OREILLARD Gabriel	Délégué		*		GATINEAU Thierry	Délégué	*		
POUANCE	ROUSSEZ Olivier	Délégué		*		BRILLET Dominique	Délégué	*		
ST MARTIN DU BOIS	LAIZE René	Délégué			*	PELTIER Nicolas	Délégué			*
ST MICHEL ET CHANVEAUX	HAMARD Germain	Délégué	*			PHILIPPEAU Anthony	Délégué			*
ST SAUVEUR DE FLEE	GIBOIRE Frédéric	Délégué		*		BOULLIER Nadia	Déléguée			*
STE GEMMES D'ANDIGNE	COUE Henri	Délégué	*			CERISIER Isabelle	Délégué		*	
SEGRE	BAGOUET Alain	Vice-président S.B.O.S.	*			GRIMAUD Gilles	Délégué			*
SOUDAN	GAULTIER Pascal	Délégué	*			DOUAUD Bernard	Délégué		*	
VERGONNES	DELAUNAY Jean-Marie	Délégué			*	NOEL Didier	Délégué			*
VERN D'ANJOU (ERDRE EN ANJOU)	MOUSSEAU Arnaud	Délégué	*			BERTHELOT Patrice	Délégué	*		
VILLEPOT	BRUNEAU Jean-Luc	Délégué			*	PASSET Gérard	Délégué			*

(En gras : suppléant votant)

Les délégués présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Comité Syndical.
Monsieur GAULTIER Denis, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de délégués en exercice : 45 titulaires ; 45 suppléants
Nombre de délégués qui assistent à la séance : 20 titulaires ; 6 suppléants
Nombre de délégués Votants : 23 (20 titulaires et 3 suppléants)

Le compte-rendu sommaire du 8 juin 2016 a été affiché au 4 rue de la Roirie à Segré, le 9 juin 2016, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'ordre du jour :

1. Points administratifs

- 1.1. Modification du tableau des effectifs
- 1.2. Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de Maine et Loire
- 1.3. Avenant au marché à bon de commande
- 1.4. Convention de mise à disposition de la zone humide de la Masse
- 1.5. Décisions du Président

2. Points techniques

- 2.1. Bilan des commissions géographiques et programme d'actions
- 2.2. Plan de gestion de la vallée du Misengrain et étang de la Bondrairie
- 2.3. Procédure de déclaration d'intérêt général

3. Point sur les études et travaux en cours

4. Informations diverses

5. Questions diverses

1. POINTS ADMINISTRATIFS

1.1- Modification du tableau des effectifs

Monsieur Joël RONCIN propose de modifier le tableau des effectifs à compter du 1er juillet 2016 pour :

- Créer un poste d'adjoint technique à temps complet. Dans le cadre de la titularisation d'un agent, il est proposé de l'embaucher à temps complet au S.B.O.S. et le mettre à disposition du SY.M.B.O.L.I.P. (à 10%),

- Créer un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe suite à la décision prise d'avancement de grade d'un autre agent.

VOTE pour la modification du tableau des effectifs : Unanimité

1.2-Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de Maine et Loire

Monsieur Joël RONCIN informe que le C.D.G. Maine et Loire propose une convention aux collectivités. Il s'agit d'une convention pour l'autoriser à transmettre à la caisse des dépôts et consignations des données sur les agents dans le cadre de la mise en œuvre du droit à l'information des actifs sur leurs droits à la retraite.

VOTE pour la signature d'une convention avec le CDG 49 : Unanimité

1.3-Avenant au marché à bon de commande

Monsieur Joël Roncin explique que pour la réalisation des travaux de la rivière de contournement du moulin Châtelais, il est proposé d'ajouter des prix au marché à bons de commande « lot n°3 » notamment pour la réalisation d'une passerelle. Il convient d'établir un avenant au marché.

Monsieur Sylvain LACÔTE détaille le contenu de l'avenant :

N° prix		Unité	Prix unitaire
3.5.2	Réalisation d'une passerelle (charge 6 tonnes) Longueur 6 m et largeur 4 m Etude technique et plan d'exécution Fourniture d'une passerelle en béton Réalisation des culées en béton Transport et pose de la passerelle	ml	4 340,00 € HT
3.5.3	Réalisation d'une passerelle (charge 12 tonnes) Longueur 6 m et largeur 4 m Etude technique et plan d'exécution Fourniture d'une passerelle en béton Réalisation des culées en béton Transport et pose de la passerelle	ml	6 380,00 € HT

VOTE pour la signature d'un avenant : Unanimité

1.4-Convention de mise à disposition de la zone humide de la Masse

Monsieur Joël RONCIN rappelle que le S.B.O.S. est chargé de l'entretien de la zone humide de la Masse à Loiré. Afin d'assurer cet entretien, il est proposé de signer une convention de mise à disposition à titre gratuit.

Monsieur Sylvain LACÔTE présente le projet de convention.

Un délégué demande le prix d'achat de la parcelle.

Monsieur Alain BAGOUET répond que la parcelle a été achetée 4 500 €. C'était nécessaire pour sauver une zone humide.

Un délégué suggère de faire payer les impôts à l'exploitant.

Monsieur Alain BAGOUET répond que s'il y a paiement cela devient un bail d'affermage. Pour que la collectivité reste libre, il ne faut pas prendre de loyer. Monsieur Alain BAGOUET fait part de l'expérience du S.I.A.E.P. du Segréen.

Monsieur Joël RONCIN informe qu'il s'agit d'un exploitant en agriculture biologique.

Monsieur Hugues SAULOUP remarque que l'exploitant est doublement gagnant. Il n'achète pas la terre et en a la jouissance gratuite.

VOTE pour la signature de la convention : Unanimité

1.5- Décisions du Président

- Entretien du barrage de Basset – MGS pour un montant de 414 €
- Traceur de chantier – HEULIN ROUSSEAU pour un montant de 64,80 €
- Appareil photo, GPS, disque dur externe – LECLERC pour un montant de 394,97 €
- Cartouche machine à affranchir – PITNEY BOWES pour un montant de 186 €
- Vitrine extérieure – ABG pour un montant de 276 €
- Huile hydrobiologique – CAM pour un montant de 144,52 €
- Maîtrise d'œuvre et dossier Loi sur l'Eau, rivière de contournement de Châtellais – SETUDE pour un montant de 4 440 €
- Panneau d'information pour chantier – DAPO pour un montant de 825,50 €
- Maintenance du clapet de Sévillé – MGS pour un montant de 414 €
- Levés topographiques sur la Verzée – CABINET GUIHAIRE pour un montant de 1 680 €
- Petit-déjeuner des prestataires – BOULANGERIE « AU PLAISIR DU PAIN » pour un montant de 40,50 €
- Formation sécurité incendie – JM FORMATION pour un montant de 432 €
- Matériel pour signalisation de chantier – BRICOMARCHE pour un montant de 38,50 €
- Fournitures diverses – LECLERC pour un montant de 55,42 €
- Maintenance du clapet de Grugé l'Hôpital- DESERT METAL AGRI pour un montant de 576 €
- Dalles stabilisatrices sur l'Homée – CAM pour un montant de 1 932 €
- Livre « Les moulins à eau en Anjou » - ASSOCIATION SAUVEGARDE DES MOULINS D'ANJOU pour un montant de 18,50 €
- Repas commissions géographiques- LE RELAIS, AUBERGE CHAZEENNE, LE SET GOURMAND, AUBERGE SAVOYARDE, CREPERIE SAINT BLAISE, pour un montant de 565,60 €
- Flotteurs pour pompe d'herbage – LA MANILLE pour un montant de 28,50 €
- Ordinateur portable – PREMIUM pour un montant de 1 592,40 €
- Transport pour animation scolaire à Soudan – CAA pour un montant de 156 €
- Changement et reprogrammation de la clé de la clio – GARAGE BURON pour un montant de 187,92 €
- Livre – SUPER U pour un montant de 49,70 €
- Animations scolaires – FEDERATION PECHE 49 pour un montant 458 €
- Animations scolaires – FEDERATION CHASSE 49 pour un montant de 460 €
- Levés topographiques, rivière de contournement Châtellais – CABINET GUIHAIRE pour un montant de 1 188 €
- Sondes de suivi de température – PROSENSOR pour un montant de 744,64 €
- 2 Revues Anjou Nature – NATURALISTES ANGEVIN pour un montant de 31,85 €
- 2 roues pour la remorque de la barque – ATTITUDE 2 ROUES MOTOCULTURE pour un montant de 152 €

Monsieur Hugues SAULOUP demande à quoi correspond l'achat d'une vitrine.

Madame Régine TIELEGUINE répond qu'il s'agit d'une vitrine extérieure au 4, rue de la Roirie pour afficher les délibérations du S.B.O.S. Cela fait suite au changement du siège social.

2. POINTS TECHNIQUES

2.1- Bilan des commissions géographiques et programme d'actions

Les Vice-présidents présentent le bilan des commissions géographiques qui se sont déroulées en avril (cf diaporama). Il convient d'approuver le programme d'actions.

Monsieur Joël RONCIN déplore le manque de participation aux différentes commissions.

Monsieur Hubert BOULTOUREAU évoque la nécessité de restaurer le deuxième bras de la Verzée à Soudan. Il souligne que les communes de la Loire Atlantique cotisent depuis de nombreuses années. Monsieur Joël RONCIN comprend la demande. Cependant, l'intervention sur le second bras de la Verzée n'est pas prévue dans le programme.

Monsieur Joël RONCIN souhaite respecter le programme et propose de réaliser les travaux ultérieurement si il reste des crédits.

Monsieur Pascal GAULTIER demande que les travaux soient réalisés sur 200 m au niveau de la Reculerie en raison de la présence de nombreux embâcles.

Le comité syndical approuve cette proposition de Monsieur Pascal GAULTIER.

VOTE pour l'approbation d'un programme d'action : Unanimité

2.2- Plan de gestion de la vallée du Misengrain et étang de la Bondrairie

• Plan de gestion de la vallée du Misengrain

Monsieur Joël RONCIN informe que le comité de pilotage du plan de gestion de la vallée du Misengrain s'est réuni le 29 avril 2016. Ce comité rassemble l'ensemble des acteurs de la vallée. L'objet de la réunion était de faire le bilan des actions engagées depuis 2014, de présenter les possibilités de financement et de dresser les perspectives. Il a notamment été question de l'animation du plan de gestion.

Monsieur Joël RONCIN souligne la richesse de la vallée par le passé minier et par la biodiversité.

Les actions prévues dans le cadre du plan de gestion sont largement finançables (FEDER, Région, Agence de l'eau, Département).

Monsieur Joël RONCIN fait part du fait que le Syndicat n'a pas les moyens de porter l'animation du plan de gestion.

Il faudrait un animateur. On avance vers la communauté de communes de Segré.

• Etang de la Bondrairie

Monsieur Joël RONCIN explique, que malgré les précautions prises, il y a eu des départs de vase lors de la vidange de l'étang de la Bondrairie.

Les services de l'Etat ont demandé des analyses. Il s'avère que les vases sont polluées par des métaux lourds.

Par précaution, le maire de Nyoiseau a interdit la pêche dans le Misengrain.

Il y a eu des inquiétudes pour la prise d'eau. Mais dans les analyses d'eau réalisées, on ne retrouve pas la trace des métaux lourds.

Monsieur Joël RONCIN suppose que cette pollution est liée à l'activité minière. Il existe également des risques sur certains ouvrages liés à la mine (exhaure de la Bondrairie, galerie de 900 ml).

Compte tenu de ces enjeux, le maire de Noyant la Gravoyère, le maire de Nyoiseau, le président du S.I.R.E.M.I.F. et le président du S.B.O.S. ont décidé d'alerter le Sous-préfet. Une commission de suivi du site pourrait être créée.

Monsieur Alain BAGOUET regrette que l'on n'ait pas analysé les poissons.

Monsieur Joël RONCIN répond que la fédération départementale de la pêche a été sollicitée à ce sujet.

Monsieur Michel BESNIER propose d'analyser la vase à la confluence entre l'Oudon et le Misengrain.

2.3-Procédure de déclaration d'intérêt général

Monsieur Joël RONCIN informe que la procédure de déclaration d'intérêt général du programme de restauration des milieux aquatiques est en cours.

Les services de l'Etat ont validé le dossier. La C.L.E. doit également donner son avis prochainement avant le lancement de l'enquête publique.

La délibération du comité syndical du 14 octobre 2015 fait mention d'une ouverture de l'enquête publique par le président du S.B.O.S. Depuis, la réglementation a changé. L'organisation de l'enquête publique incombe désormais au Préfet.

Il convient de prendre une nouvelle délibération dans ce sens.

VOTE pour que la Préfecture organise l'enquête publique : Unanimité

3. POINT SUR LES ETUDES ET TRAVAUX EN COURS

- **Etude G.E.M.A.P.I.**

Monsieur Joël RONCIN présente la phase d'état des lieux et perspectives (voir diaporama).

Monsieur Joël RONCIN remarque que les E.P.C.I. s'impliquent bien. A priori, ils préfèrent céder la compétence G.E.M.A.P.I. C'est lié au fait que l'on est déjà organisé sur le bassin.

4. INFORMATIONS DIVERSES

- Animations nature (10 et 12 mai)
- 40 ans du S.B.O.N. (11 au 13 mai)

5. QUESTIONS DIVERSES

Rien à signaler.

Monsieur Joël RONCIN clôt la réunion à 22h45.

Le secrétaire de séance,
Monsieur Denis GAULTIER

